



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 9 juin 2026, à 18 h 30

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et approbation de l'ordre du jour de la séance du mardi 9 juin 2026 ;**
- 3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 22 avril 2026;**
 - 3.1. Suivi au procès-verbal :
 - 3.1.1 Passage au secondaire;
 - 3.1.2 Résolution des mesures visant à favoriser l'accès à tous les services (LIP, article 8);
 - 3.1.3 Règles de fonctionnement du service des dîneurs (LIP, article 77.2).
- 4. Parole au public;**
- 5. Décisions du conseil d'établissement;**
 - 5.1. Photos scolaires
 - 5.2. Liste de matériel à usage personnel (LIP, articles 7, 75.0.1 et 77.1)
 - 5.3. Choix des manuels et du matériel didactique (LIP, article 96.15);
 - 5.4. Évaluation du plan de lutte (LIP, article 83.1);
 - 5.5. Approuver les règles de conduite des élèves et les mesures de sécurité (LIP, art 76);
 - 5.6. Programmation des activités éducatives de l'école (LIP, article 87) et les coûts facturés aux parents (LIP 75.0.1 et 77.1);
 - 5.7. Budget initial;
 - 5.8. Adoption du rapport annuel (LIP, art 82).
- 6. Informations**
 - 6.1. Comité de parents ;
 - 6.2. Personnel enseignant;
 - 6.3. Service de garde;
 - 6.4. Direction :
 - Calendrier scolaire année 25-26;
 - Fonds spéciaux;
 - Règles relatives au classement des élèves et du passage d'un cycle à l'autre (LIP. Art 96.15).
- 7. Correspondance;**
- 8. Varia;**
- 9. Clôture de la séance.**